

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Facebook Commune de Saint Abraham - Application Panneau Pocket

Instagram communedesaintabraham – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



	Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi :	9h00-12h30/13h30-17h00
Mardi :	9h00-12h30
Mercredi :	9h00-12h30/13h30-17h30
Jeudi :	fermé
Vendredi :	9h00-12h30/13h30-16h30
Samedi :	fermé



ÉDITORIAL

Chère Abramaise, cher Abramais,

En ce début d'année, les élue.e.s municipaux se joignent à moi pour vous adresser tous nos Meilleurs Voeux ! Que 2026 soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année pleine d'énergie, une année qui vous donne l'élan d'avancer, de concrétiser vos projets et de savourer, au fil des mois, chaque réussite, petite ou grande. Que 2026 vous donne également la force d'affronter les épreuves éventuelles de la vie, de les traverser sans perdre confiance et de toujours conserver l'espoir de jours meilleurs. Que 2026 vous offre surtout de précieux moments partagés en famille, entre amis, des instants simples mais essentiels, faits de rires, de retrouvailles et de souvenirs qui comptent pour aujourd'hui, pour demain et surtout pour après-demain.

Cette année marque également la fin du mandat municipal. C'est l'occasion de revenir, avec sobriété, sur quelques temps forts de l'année 2025, qui fut particulièrement riche pour notre commune.

L'aboutissement du projet de la Passerelle de la Née restera sans aucun doute l'événement majeur de l'année. Fruit de plusieurs années de travail mené avec la commune de Saint-Marcel et l'association Passerelle de la Née, cet ouvrage est aujourd'hui pleinement approprié par les habitants et les usagers. Il facilite les mobilités douces, renforce les liens entre nos communes et est devenu un symbole de dynamisme local.

Dans le prolongement de ce projet, des travaux de voirie ont été engagés dans les bas-fonds du Coin de l'Or. Ces travaux n'ont toutefois pu être menés que partiellement, en raison de l'absence d'autorisation de curage sur la portion classée en ruisseau. Il s'agit pourtant d'un secteur où l'urgence d'intervenir est bien réelle et pour lequel il me semble que nous avons su démontrer, depuis, la nécessité d'engager des travaux. Le dossier est, il est vrai, plus complexe, puisqu'il relève d'une autorisation au titre de la Loi sur l'eau pour des travaux plus ambitieux sur l'ensemble du linéaire du ruisseau, et non plus limités au seul curage des têtes de buse mais ils doivent également s'appréhender dans le cadre plus global d'une restauration des fonctions naturelles du milieu.

La commercialisation du lotissement du Clos du Verger a connu un vif succès puisqu'il ne reste à ce jour qu'un seul lot disponible. Saint-Abraham accueillera majoritairement de jeunes ménages, confirmant ainsi son attractivité.

L'année 2025 a également vu avancer des projets importants pour le patrimoine et le cadre de vie, avec le lancement imminent de la première phase de travaux de restauration de l'église, ainsi que la finalisation du déploiement de la fibre optique, dont la commercialisation est prévue au printemps 2026.

La vitalité de notre commune repose aussi sur l'engagement de ses bénévoles, de ses associations et de son commerce de proximité le Bar Le Charleston. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre Saint-Abraham. Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie pour votre confiance et votre attachement à notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2026.

PRENEZ DATE !!



- Mardi 03 février 2026 : Balade thermique, départ mairie, 19 h , sur inscription
- Mercredi 04 février 2026 : date limite d'inscription sur les listes électorales (en ligne)
- vendredi 06 février 2026 : date limite d'inscription sur les listes électorales (papier)
- samed 07 février 2026 : présence de Rémi le Rémouleur, artisan, parking en face du charleston, de 09 h à 18h
- Dimanche 22 février 2026 : repas des ainés, complexe des nouettes, 12 h

Recensement citoyen

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le samedi 17 janvier 2026, le complexe des Nouettes a accueilli la traditionnelle cérémonie des voeux, en présence des élus, des agents municipaux et de nombreux habitants. Cet événement, toujours attendu en début d'année, a permis de rassembler autour de valeurs communes et de partager un moment de convivialité. La soirée s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié, offrant à chacun l'opportunité d'échanger et de renforcer les liens qui unissent les habitants et les acteurs locaux. Comme chaque année, cette cérémonie a été l'occasion de célébrer ensemble les projets et les initiatives qui animent la vie de notre commune.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2026, riche en moments de partage, en initiatives locales et en réussite collective. Prenons soin les uns des autres et continuons à faire vivre notre commune avec enthousiasme !



REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés, organisé par la municipalité, se tiendra le **dimanche 22 février 2026 à 12 h 00 au complexe des Nouettes**. Cet événement est proposé aux habitants de 65 ans et plus. Les personnes concernées recevront sous peu une invitation personnelle, indiquant la marche à suivre pour confirmer leur présence.



2025 : URBANISME ET ÉTAT-CIVIL EN CHIFFRES

Retrouvez ci-dessous les statistiques arrêtées au 31/12/2025 non nominatives de l'année 2025 sur l'urbanisme et l'état civil.

URBANISME

Permis d'aménager : 0 dépôt

Autorisation de travaux sur ERP : 0 dépôt

Déclaration préalable : 19 dépôts dont 13 accords, 4 refus, 1 en cours d'instruction, 1 retrait ;

Permis de construire : 18 dépôts, dont 2 accords de transfert de permis de construire, 7 accords, 8 en cours d'instruction, 1 annulation ;

0 permis de démolir ;

Certificats d'urbanisme : 21 dépôts.

ETAT CIVIL

1 transcriptions de décès ;

1 décès en commune ;

1 mariage ;

4 reconnaissances anticipées ;

0 naissance en commune ;

4 naissances hors commune ;

0 pacs.

IL Y A 100 ANS... en

1905 :

15 naissances

2 mariages

12 décès



EXERCICE MILITAIRE ORION

Les armées, et en particulier la 9e brigade d'infanterie de marine, organisent **l'exercice ORION dans le Morbihan du dimanche 15 février au dimanche 1er mars 2026**. Cet exercice comprendra des détachements de maximum 10 véhicules allant du véhicule gamme commerciale au blindé GRIFFON (24 T), des survols d'aéronef (avions, hélicoptères, drones). Dans le cadre de cette manœuvre, des détachements sont susceptibles de traverser la commune de Saint-Abraham ou de passer à proximité et seront peut-être amenés à y effectuer un arrêt de quelques heures. Des munitions d'exercice pourront être utilisées. Cette manœuvre sera exécutée dans le respect des propriétés privées et de la protection de l'environnement.



LA COMMUNE SOUS UN MANTEAU BLANC

Lundi 05 janvier 2026 en fin de journée, la neige s'est invitée, offrant aux enfants le lendemain de beaux moments de joie : batailles de boules de neige, bonhommes et glissades. Pour les usagers de la route, en revanche, le neige a compliqué les trajets du soir et les déplacements du lendemain, avec des routes rendues glissantes. Malgré tout, la beauté des paysages enneigés a conquis petits et grands, immortalisée par de nombreuses photos.



ACTUALITÉS

BALADE THERMIQUE



Suite à l'annulation de la balade thermique prévue le 20 janvier en raison des conditions météo, une nouvelle date est fixée : **mardi 03 février 2026, départ mairie à 19 h 00**. Au programme : une balade pour visualiser, grâce à une caméra thermique, les déperditions d'énergie des bâtiments, des conseils pratiques pour améliorer l'isolation de votre logement et réaliser des économies d'énergie et un moment convivial pour échanger.

Inscription obligatoire : auprès de la maison de l'habitat (02 30 07 10 34 ou renovation.habitat@ouest-broceliande.bzh) ou à la mairie (02 97 74 91 55 ou secretariat@saint-abraham.fr)

LE MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année en France, environ 3 000 personnes sont accidentellement intoxiquées au monoxyde de carbone (CO) et une centaine de personnes en meurent.



Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Les sources d'intoxication sont multiples : installations raccordées à un conduit (chaudière, chauffe-eau, cheminée), surtout si elles sont mal entretenues ; appareils mobiles s'ils sont mal utilisés (chauffage d'appoint, brasero, groupe électrogène, pompe à eau, barbecue) ; appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence, pétrole). Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes :-Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié ; -Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;-Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue... ;-Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu) ; -Veiller à une aération et une ventilation correcte des lieux et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ; -Utiliser un chauffage d'appoint au maximum deux heures de suite.

RÉMI LE RÉMOULEUR



Le samedi 07 février 2026, de 09h à 18h, l'artisan Rémi le rémouleur sera présent sur la commune de Saint-Abraham sur le parking en face du charleston et proposera ses services d'affûtage rémoulage sur place de vos couteaux, ciseaux, sécateurs, outils à bois, pinces et forets.

ENTREPRISE MOTO'TECH



M. Clément FRAPSAUCE, habitant de la commune, vous propose ses **services en installation, entretien et réparation de matériels de motoculture et de robots de tonte**. Coordonnées de contact : tél. : 06 11 89 82 60 / courriel : mototech56140@gmail.com

ENTREPRISE MATERRENAISSANCE



Madame Flora LE QUILLIEC, habitante de la commune, vous propose ses **services d'accompagnante post natal**, infirmière de formation, maman de 3 enfants, elle connaît le chamboulement qu'est l'arrivée d'un bébé dans une vie et est prête à vous aider à vivre cette période tout en douceur. Facebook : Mam'accompagnement / Instagram : mam_accompagnement / Mamacompagnement@gmail.com

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Allons Voter!

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Date des élections : 15 et 22 mars

Date limite d'inscription en ligne : 4 janvier

Date limite d'inscription au format papier en mairie : 6 février

Ciné-débat

À L'ÉCOUTE

MAL-ÊTRE, SUICIDE... ET SI ON EN PARLAIT ?

Vendredi 30 Janvier 2026

20h

Salle polyvalente

Campénéac

Gratuit, entrée libre

Accueil dès 19h45

Production BEAU COMME UNE IMAGE

Documentaire de Léa Ménard (52 min), suivi d'un temps d'échanges animé par des professionnels et bénévoles de la santé mentale



CONTACT : mairie@campeneac.fr
02 97 93 40 39

VIE DES ÉCOLES

École publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00

<https://ecole-intercommunale-picasso-val-d-ouest-st-abraham.ac-rennes.fr>

Tous les élèves se joignent à l'équipe pédagogique de l'école
Pablo Picasso pour vous souhaiter une belle et heureuse année
2026



Un début d'année sous la neige !



Olivier RUAULT potier-céramiste à Val D'OUST, est intervenu dans la classe des MS/GS pour initier les élèves au modelage de la terre.

En lien avec le thème de l'année qui est l'alimentation. Les enfants de la classe ont réalisé des plateaux à la manière de Bernard PALISSY, un artiste céramiste du 16e siècle.

Ils ont également modelé des expressions courantes de la Langue française, C'était très amusant !

Les productions des élèves seront exposées lors des portes ouvertes de l'école qui auront lieu le vendredi 6 mars 2026



École Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh ou ecoles.contact@gmail.com

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12H00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00
+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com

Chers habitants de Saint-Abraham,

L'ensemble des membres d'OGEC, l'équipe enseignante et les enfants de l'école Notre-Dame de Lourdes tiennent, tout d'abord, à vous adresser leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement pour cette nouvelle année.

Notre petite école est un lieu de vie précieux au cœur de la commune. Vos petits-enfants, vos enfants ou vous-mêmes y avez, sans doute, été scolarisés. Parce que nous savons que vous êtes attachés à notre école, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un grand projet de rénovation, porté par l'AEP, qui visera à proposer un environnement moderne, sécurisé et adapté aux nouveaux enjeux pédagogiques. Ce projet comprend notamment :

-La réhabilitation du sol de la classe maternelle.

-La restructuration des espaces : nouvel espace pour l'accueil des enfants, agrandissement de l'espace sanitaire.

-La mise aux normes : amélioration de l'accessibilité.

Ce chantier d'envergure débutera dès le samedi des vacances de printemps, le 11 avril 2026. Il représente un défi de taille et un budget conséquent pour notre école. Défi que toute l'équipe de l'école est prête à relever. C'est un engagement fort que nous prenons pour les générations actuelles et futures. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée du chantier tout au long de l'année. Encore une très belle année à tous.

L'équipe de l'OGEC

Comment nous soutenir ?

• Par vos dons : Chaque contribution, petite ou grande, est une pierre ajoutée à l'édifice. En tant qu'organisme de gestion d'intérêt général, vos dons à l'OGEC ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

• Par votre temps : Nous organiserons plusieurs « matinées travaux » tout au long de l'année. Si vous avez des compétences en bricolage, peinture, jardinage, ou simplement une paire de bras et de la bonne humeur, vous êtes les bienvenus !

C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial entre parents et habitants de la commune

